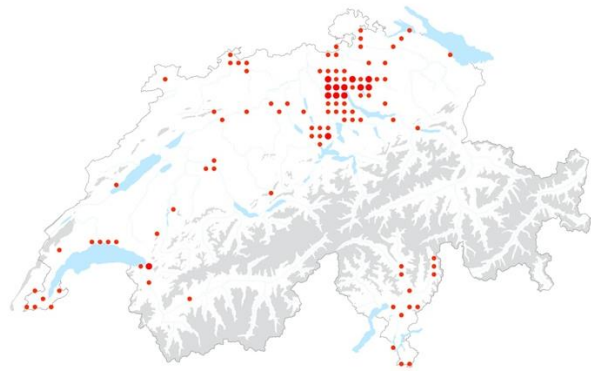




Galéga officinal (Légumineuses)

***Galega officinalis* L. (Fabaceae)**

Originaire des pays tempérés et chauds d'Europe, d'Europe centrale, d'Asie occidentale et d'Afrique du Nord, le galéga s'est naturalisé sur les autres continents. Il a été introduit pour ses propriétés ornementales et médicinales ainsi que comme engrais vert (à l'instar des autres légumineuses, il enrichit les sols en substances nutritives) mais ses fleurs et ses fruits sont très toxiques pour le bétail. Il affectionne les milieux humides tels que les berges des cours d'eau et les fossés humides. En Suisse, il est présent sporadiquement.



Lien vers la [carte de distribution](#) Info Flora



Galega officinalis
(Photos : S. Eggenberg)

Table des matières

Taxonomie et nomenclature.....	2
Description de l'espèce	2
Ecologie et répartition.....	3
Expansion et impacts	3
Bases légales.....	4
Lutte.....	4
Annoncer les stations	5
Plus d'information	5

Taxonomie et nomenclature

Noms scientifiques

Nom accepté (Checklist 2017) : *Galega officinalis* L.

Synonymes : *Galega bicolor* Regel (1868), *Galega patula* Steven (1856), *Galega persica* Pers (1807), *Galega vulgaris* Lam.

Références :

The Plant List : www.theplantlist.org; Euro+Med PlantBase : <http://www.emplantbase.org/home.html>; Tropicos : www.tropicos.org; Grin Taxonomy for plants : www.ars-grin.gov; The International Plant Names Index : www.ipni.org

Noms vernaculaires

Galéga officinal, sainfoin d'Espagne, rue de chèvre, faux-Indigo, lilas d'Espagne

Description de l'espèce

Caractéristiques morphologiques

- Plante herbacée vivace **haute de 30-80 cm** (-2 m), croissance annuelle à partir de bourgeons présents sur les tiges souterraines (hémicryptophyte) ;
- Tige dressée, glabre, creuse, très ramifiée, poussant en touffes ;
- **Feuilles imparipennées**, alternes, de plus de 20 cm de long à pétiole court. Elles se déroulent au fur et à mesure qu'elles se développent, caractéristique qui est visible même lorsque la plante est très jeune ;
- Feuilles à 5-8 paires de folioles étroitement lancéolées à elliptiques, **mucronées**, entières, ± sessiles ;
- **Stipules** libres, acuminées (en forme de pointe de flèche) ;
- **Fleur violet clair à blanche**, étendard, ailes et carène env. de même longueur ;
- Fleurs en **grappe** oblongue, lâche, dressée, sur un long pédoncule axillaire plus long que la feuille ;
- **Fruit** (gousse) cylindrique bosselée, glabre, droite, étalée ascendante, longue de 2–5 cm, épaisse de 2–3 mm, contenant jusqu'à 9 graines ;
- **Graine** jaune moutarde, oblongue, de 2.5-3 mm de long, émoussée ;
- **Floraison** de juin à juillet.

Confusions possibles

En l'absence de fleurs ou de fruits, les critères suivants permettent d'éviter de confondre avec :

- *Onobrychis viciifolia* Scop., esparcette à feuilles de vesce : folioles sans mucron ;
- *Securigera varia* (L.) Lassen, coronille bigarrée : folioles oblongues-elliptiques ;
- *Astragalus glycyphyllos* L., astragale à feuilles de réglisse : folioles ovales.

Reproduction et biologie

Le potentiel d'expansion du galéga est élevé grâce à l'efficacité de ses modes de reproduction (**sexuée et végétative**) et à l'**absence des ravageurs et des maladies** qui contrôlent son expansion dans son aire de répartition d'origine :

- La **croissance** printanière à partir des bourgeons souterrains est vigoureuse, adoptant un port buissonnant ;
- Une plante peut avoir jusqu'à 150 inflorescences d'environ 100 fleurs chacune, soit 15'000 gousses avec 2 à 8 graines pour un total de 30'000 à **120'000 graines** ;
- Le nombre de graines atteint 74'000 par m² en région très infestée ;
- En éclatant, les gousses dispersent les graines à proximité de la plante-mère. Les gousses entières peuvent flotter pendant une courte période, disséminant les graines sur de grandes distances le long des cours d'eau ;
- Les graines restent **viables plusieurs années** dans le sol. Une étude a montré qu'après **26 ans**, le succès de germination n'avait pas diminué ;
- La germination est optimale si les graines se trouvent juste sous la surface du sol. Aucun semis n'émerge si il est enterré à plus de 12 cm de profondeur ;
- Les parties aériennes sèchent chaque hiver bien qu'elles tolèrent des gelées assez sévères. La tige souterraine ligneuse survit plusieurs années produisant de nouvelles tiges aériennes chaque printemps ;

- Même si la plante est coupée à plusieurs reprises au cours de la saison de végétation, des fleurs fertiles apparaissent sur les branches à peine développées ;
- De nouvelles plantes peuvent pousser à partir de fragments de tiges ;
- Le galéga croît sur des sols pauvres en éléments nutritifs dont il améliore la fertilité en **fixant l'azote atmosphérique** grâce à ses racines à nodosités nées d'une symbiose avec des bactéries (= caractéristique des légumineuses).

Ecologie et répartition

Milieux (dans l'aire de répartition d'origine / en Suisse)

Dans son aire de répartition d'origine, cette grande plante vivace buissonnante pousse naturellement dans les forêts riveraines, le long des rives, dans les lits des cours d'eau, sur les berges des marais. Le galéga croît préférentiellement en situations ensoleillées (tolère une ombre peu marquée), sur sols frais et humides, argileux à limoneux des climats tempérés et chauds. Il a colonisé depuis les zones humides perturbées tels que les fossés, terrains vagues mais aussi les talus des voies de communication. Du fait de sa toxicité pour le bétail, il est une mauvaise herbe redoutée des prairies et pâturages extensifs.

Répartition originale / en dehors de la répartition originale / 1ère apparition en Europe

Le galéga est originaire des pays tempérés et chauds d'Europe, du pourtour de la Méditerranée, d'Europe centrale, d'Asie occidentale (Turquie), d'Afrique du Nord (montagnes de l'est). Naturalisé sur les autres continents, il est invasif en Nouvelle-Zélande. Il a été introduit en 1891 aux Etats-Unis pour étudier ses qualités de plante fourragère à l'université de l'Etat de l'Utah. Les recherches ont été stoppées lorsque sa toxicité pour le bétail a été démontrée. Malheureusement les peuplements expérimentaux n'ont pas été détruits et il s'est depuis propagé profitant des systèmes d'irrigation de la vallée de l'Utah. En 1983, il a été placé sur la liste fédérale des mauvaises herbes nuisibles aux Etats-Unis.

Dans son aire de répartition d'origine, il est cultivé sur des sols pauvres comme engrais vert (espèce améliorante) et comme plante fourragère pour son feuillage car ses fleurs et ses fruits sont très toxiques pour le bétail. Il a également été cultivé à des fins ornementales, pour sa vigueur, son charme champêtre et sa longue floraison, et médicinales en herboristerie (hypoglycémiant, active la lactation). Le genre *Galega* (du grec *gala*, lait) fait référence aux propriétés qui lui étaient attribuées de favoriser la sécrétion du lait lorsqu'il est brouté par les chèvres.

En Suisse : Portail d'entrée et chemins de propagation

Le galéga est spécialement présent dans la région zurichoise, sinon il est en Suisse plutôt distribué de manière sporadique. Mais étant donné sa présence dans les pays voisins et son écologie, son potentiel d'expansion y est élevé.

Expansion et impacts

Expansion liée aux activités humaines

Etant donné la capacité de propagation élevée du galéga, il est primordial d'axer les efforts sur les risques d'une expansion par des prospections ciblées (zones riveraines et marécageuses, milieux humides perturbés, surfaces agricoles) et régulières pour intervenir au plus tôt sur les nouveaux foyers.

L'être humain favorise son expansion spontanée par certaines de ses activités :

- **Exploitation agricole** : Colonisation de nouvelles surfaces cultivées favorisée par les transports de produits agricoles ;
- **Plante ornementale** : Planté dans les parcs et les jardins pour sa croissance rapide, son port buissonnant et sa floraison abondante ;
- **Autres sources de propagation** : Déplacements de terre contaminée, dépôts illégaux de déchets de jardins dans la nature, pneus des véhicules et semelles de souliers remplis de terre infestée.

Impacts sur la biodiversité

Le galéga pose des problèmes environnementaux dans les forêts riveraines (ripisylve), le long des berges et les lits des cours d'eau, les fossés, talus et milieux perturbés humides. Il forme des fourrés denses dans les prairies appauvrissant leur diversité floristique et faunistique, en insectes notamment. Il est une mauvaise herbe compétitive dans les prairies et pâturages extensifs où il est redouté du fait de sa toxicité pour le bétail.

Impacts sur la santé

Il a de nombreuses propriétés médicinales mais doit être utilisé avec précaution et sous encadrement médical. Les parties aériennes de la plante sont toxiques (pneumotoxique) en période de floraison et de fructification (présence de galéguine, un alcaloïde). La plante fraîche est heureusement peu appétente pour le bétail. Une fois séchée elle est la plus dangereuse car en mélange (à 10%) dans du foin, ce dernier est toxique et peut entraîner la mort du bétail (ovins, chevaux) par asphyxie. L'ensilage ne réduit pas la toxicité des fleurs et des gousses du galéga.

Impacts sur l'économie

Il réduit le rendement des plantes fourragères et la qualité du foin en formant de grands buissons dans les prairies et pâturages extensifs.

Bases légales

Interdiction de mise en circulation :

La mise en circulation de *Galega officinalis* à des fins d'utilisation directe dans l'environnement est interdite conformément à [l'art. 15 al. 2bis](#) en lien avec l'annexe 2.2 de l'ordonnance sur l'utilisation d'organismes dans l'environnement (ODE, RS 814.911).

4

Lutte

Les objectifs de la lutte (éradication, stabilisation voire régression, surveillance) sont à fixer en fonction des enjeux prioritaires tels que les risques d'impacts sur la biodiversité.

Mesures préventives

Il est important d'informer et de sensibiliser le monde agricole à cette espèce, et il est conseillé de contrôler les surfaces où une présence est possible.

Méthodes de lutte

Les méthodes de lutte doivent tenir compte de la législation (lutte mécanique ou chimique), de la rapidité d'efficacité (à plus ou moins court terme), de la faisabilité (surface et densité de la population, accès), des moyens à investir (financiers, matériels) et du temps à disposition (saisons, interventions à répéter).

Il est primordial d'intervenir avant la floraison pour ne pas courir le risque de disperser des graines :

- **Petites surfaces : éradiquer mécaniquement** en arrachant 1-2x/an les plants avant floraison (mai et juin). Contrôler en septembre de la même année. A répéter 2 ans. Contrôler l'année qui suit la dernière intervention.
- **Moyennes à grandes surfaces : contrôler puis éradiquer mécaniquement** en fauchant la surface au minimum 1-2x / an, une fois que la population a diminué arracher les plantes restantes. Répéter tant que nécessaire et contrôler les années suivantes.
- **Lutte chimique** : Des dispositions légales règlementent l'emploi des herbicides (ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques, ORRChim).
- **Suivi** : Une des conséquences de cette lutte est de mettre à nu des surfaces susceptibles d'être rapidement colonisées par l'une ou l'autre espèce envahissante d'où l'importance de végétaliser (semis, plants) après toute intervention, de mettre en place une surveillance et, si besoin est, de répéter les interventions.

Élimination des déchets végétaux

Évacuer les déchets verts (inflorescences, fruits, tiges, racines) en prenant soin d'éviter tous risques de dispersion lors de leur transport, entreposage et élimination. Les éliminer de façon adéquate selon les possibilités à disposition et selon le matériel (uniquement dans des stations de compostage et de méthanisation, ou en incinération, JAMAIS sur le compost du jardin).

Annoncer les stations

L'expansion du galéga et les dommages causés sont des informations essentielles qu'il est important de transmettre. Pour cela vous pouvez utiliser les outils d'Info Flora, le carnet en ligne <https://www.infoflora.ch/fr/participer/mes-observations/carnet-neophyte.html> ou l'application <https://www.infoflora.ch/fr/participer/mes-observations/app/invasivapp.html>.

Plus d'information

Liens

- **Info Flora** Centre national de données et d'informations sur la flore de Suisse, **Néophytes envahissantes**. <https://www.infoflora.ch/fr/neophytes.html>
- **Cercle exotique, CCE**, plate-forme des experts cantonaux en néobiota (groupes de travail, fiches sur la lutte, management, etc.) <https://www.kvu.ch/fr/groupes-de-travail?id=138>

Publications disponibles en ligne (sélection)

- **AgPest** from agresearch Goat's rue *Galega officinalis* <http://agpest.co.nz/?pesttypes=goats-rue>
- **Amon-Moreau D.**, 2017. Gestion du Sainfoin d'Espagne par l'EPTB Seine Grands Lacs. Séminaire sur les espèces exotiques envahissantes, Parc naturel régional de la Montagne de Reims, 31 pp.
- **CABI** Centre for Agriculture and Biosciences International <https://www.cabi.org/isc/datasheet/24756>
- **GT IBMA**, 2016. *Galega officinalis*. Base d'information sur les invasions biologiques en milieux aquatiques. Groupe de travail national Invasions biologiques en milieux aquatiques. UICN France et Onema. <http://www.gt-ibma.eu/espece/galega-officinalis/>
- **Klugh K.**, 1998. Goatsrue, *Galega officinalis*, in Pennsylvania. Regulatory horticulture. Weed Circular, Vol. 24, No. 2
- **Oldham M.**, 2008. Goatsrue (*Galega officinalis*) seed biology, control, and toxicity. Master of Science in Plant Science (Weed Science). Utah State University, Logan Utah

Impressum

Éditeur

InfoFlora
c/o Conservatoire et Jardin botaniques
Case postale 71
1, chemin de l'Impératrice
CH-1292 Chambésy-Genève
info@infoflora.ch
infoflora.ch

Rédaction & mise en page

Section Néophytes de InfoFlora

Copyright

© 2024 InfoFlora

Support

Avec le support de l'Office fédéral de l'environnement, OFEV.

Citer la fiche d'information

InfoFlora (2020) *Galega officinalis* L. (Fabaceae). Factsheet. URL:

https://www.infoflora.ch/fr/assets/content/documents/neophytes/inva_gale_off_f.pdf